

Déclinaison régionale des Plans Nationaux d'Actions Odonates et Maculinea en Languedoc-Roussillon (2011-2015)

*Compte rendu du Séminaire de lancement
du Mardi 25 Octobre 2011, au Domaine de Restinclière.*

Rappel du programme de la journée

- 10H00 Présentation de la journée et « tour de table » des participants
 [M. Bonnemaïson – Ecologistes de l'Euzière]
- 10H10 Les Plans Nationaux d'Action en Languedoc-Roussillon :
 une politique nationale en faveur de la conservation des espèces menacées
 [L. de Sousa – DREAL-LR]
- 10H30 Les Plans Nationaux d'Actions en faveur des Odonates et Maculinea :
 leurs enjeux, leurs objectifs et leurs mises en œuvres [X. Houard - Opie]
- 10H40 La déclinaison des deux PNA en région Languedoc-Roussillon : *généralités*
 [S. Jaulin - Opie]
- Déclinaison régionale Odonates [M. Bonnemaïson - Ecologistes de l'Euzière]
- Déclinaison régionale des Maculinea [A. Rondeau - CEN-LR]
- Hiérarchisation des espèces d'Odonates [L. de Sousa – DREAL-LR]
- 12H00 Echanges avec les participants
- 12H30 Déjeuner
- 14h00 Présentation de l'Atlas Libellules et papillons de jour du Languedoc-
 Roussillon [S. Jaulin - Opie]
- 14h20 Ateliers :
- Actions d'amélioration des connaissances et d'acquisition de données*
- Actions de conservation et mesures de gestion*
- Actions de communication, de sensibilisation et de formation*
- 16h00 Pause
- 16h30 Restitution des ateliers [L. de Sousa – DREAL-LR]
- 17h00 Clôture

Participants

30 personnes étaient présentes et représentaient :

- des établissements publics et l'état : *DREAL, ONF, Université Paul Sabatier* ;
- des collectivités locales : *Syndicat Mixte du Vidourle, Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, Conseil général de l'Hérault, Conseil général du Gard, Parc National des Cévennes, Parc naturel régional des Pyrénées catalanes* ;
- des associations : *Sympetrum, ENE, Ecologistes de l'Euzière, Opie, CEN LR, CREN MP, Tela Insecta, CoGard* ;
- des bureaux d'études : *Ecotone, Ecomed, Ecosphère, Naturalia, CBE* ;
- et des particuliers et des étudiants.

La déclinaison des deux PNA en région Languedoc-Roussillon

Les Plans Nationaux d'actions (PNA) sur les Odonates et les Maculinea est une politique nationale portée par le ministère en charge de l'Ecologie ayant pour objectifs de s'assurer du bon état de conservation des espèces menacées, par la mise en œuvre d'actions visant les populations et leurs milieux et de faciliter l'intégration de la protection de l'espèce dans les politiques sectorielles.

Ces PNA sont des documents stratégiques, scientifiques, techniques qui sont déclinés au niveau Régional pour permettre :

- d'organiser l'action de nombreux partenaires, et susciter une émulation des acteurs pour une (des) espèce(s) ;
- de regrouper l'ensemble des connaissances sur une espèce ;
- de favoriser la prise en compte des espèces dans les politiques publiques de conservation de la nature, mais aussi d'aménagement ;
- de développer des outils concrets de prise en compte des espèces ;
- et de démultiplier la communication et la sensibilisation sur les espèces menacées.

La Région Languedoc-Roussillon a une forte responsabilité car elle est concernée par 9 des 18 espèces d'odonates et 3 des 5 espèces de Maculinea. Aussi, la rédaction de la déclinaison régionale et l'animation de ces plans a été confié dès cette année au Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, à l'Office pour les insectes et leur environnement et aux Ecologistes de l'Euzière.

Le travail de synthèse des connaissances, l'analyse de l'état de conservation et la proposition de mesures de gestion est présenté à l'assemblée et soumis à discussion.

Les espèces concernées par les plans

Une démarche de hiérarchisation des espèces d'Odonates de la Région a été conduite en collaboration avec le CSRPN. La démarche présentée conforte les tendances pressenties mais la pertinence de cette analyse est posée au public.

Selon P. Medard (ENE), l'Anax Porte-selle (*Hemianax ephippiger*), mériterait une attention

plus importante. Cependant, cette espèce ne semble pas menacée et le PNA ne constitue pas l'outil permettant d'affiner la connaissance sur cette espèce.

D'autres espèces semblent être dans des dynamiques inquiétantes en région et mériteraient certainement plus d'attention. Il s'agit notamment, d'après P. Medard (ENE) du Gomphe à crochet (*Onycogomphus uncatatus*). Le tourisme et les démarches d'entretien des cours d'eau semblent influencer ses tendances. Or, aucune étude publiée à ce jour ne permet de confirmer ces résultats. Aujourd'hui, les données disponibles au niveau national montrent que cette espèce n'est pas menacée.

Par ailleurs, la question de l'existence d'un plan concernant plusieurs espèces pour le PNA Odonates face au PNA Maculinea monogénérique est posée. Cette configuration est notamment issue des différences d'états d'avancement des projets de listes rouges lorsque la décision de lancer ces PNA par le Ministère en charge de l'écologie a été prise. Les listes concernant les Odonates étaient en effet historiquement plus en avance à l'échelle européenne que celles sur les Rhopalocères. Qui plus est, les *Maculinea* ont été identifiés très tôt comme présentant d'importants niveaux de menaces.

En Région, la Leucorhine à gros thorax (*Leucorhina pectoralis*) figure parmi les espèces du PNA mais sa présence historique en Languedoc-Roussillon fait l'objet de doutes. Elle reste cependant inscrite au plan afin de préciser les éléments de connaissances de l'espèce.

Le Gomphe à pattes jaunes (*Gomphus flavipes*) a été découvert en région au cours de l'été 2011 et figure de fait dans la liste régionale bien qu'il n'y fut pas inscrit initialement.

Améliorer les connaissances

Les jeux de données jusque là compilés font apparaître une importante hétérogénéité dans la distribution des données, tant spatiale que chronologique.

La pression d'observation est l'objet de discussion et peut naturellement être considérée comme trop faible au regard des exigences formulées quant à l'évaluation de l'état de conservation de nos populations. La confidentialité des données et leur niveau de transmission entre les différents acteurs est soulevée car il apparaît clairement que l'échange de données pourrait palier au manque de connaissances.

Beaucoup de questions se posent par rapport aux fourmis hôtes. Les espèces hôtes n'ont jamais été déterminées en région et les contraintes climatiques et altitudinales doivent très certainement influencer la répartition des populations des espèces concernées. Des secteurs présentent notamment d'importantes populations de plantes hôtes sans pour autant accueillir de *Maculinea*. De la même manière, la répartition altitudinale pour *Maculinea arion* n'est pas correctement cernée en région : il semblerait que des populations de plaine persistent, parfois difficilement, et qu'existent en parallèle des populations d'altitude plus pérennes.

Ces échanges mettent en évidence clairement que l'amélioration des connaissances est un enjeu primordial à court et moyen terme pour la conservation des espèces des plans.

Vers un partenariat avec les régions limitrophes

D. Demerges (CREN Midi-Pyrénées) nous indique que *Maculinea rebeli* est présent dans l'Aude à une centaine de mètres de la limite départementale avec l'Ariège.

Les déclinaisons en Midi-Pyrénées ne devraient malheureusement pas voir le jour à court terme. Selon D. Demerges (CREN Midi-Pyrénées), il serait pourtant très pertinent de mener une action concertée à l'échelle interrégionale afin de mettre en concordance les actions du plan. Les déclinaisons Languedoc-Roussillon pourraient tout de même intégrer cette dimension afin d'anticiper les futures déclinaisons. Ce point est soulevé notamment pour *Coenagrion lunulatum* qui concerne 3 régions administratives (Auvergne, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) et une population de *Maculinea rebeli* à la limite entre l'Aude et l'Ariège

A noter que la démarche d'Atlas des Odonates et des Papillons de jour est à ce jour menée de manière coordonnée sur les deux régions.

Ateliers de l'après midi

Connaissances

D'une manière générale, il apparaît que les connaissances, à une échelle suffisamment fine, sont indispensables pour une prise en compte correcte de ces groupes.

On peut notamment penser aux lieux de maturation des adultes de libellules qui sont peu décrits, aux spécificités régionales en terme de micro écologie (quelles espèces de fourmis hôtes pour nos *Maculinea* ?).

Un guide méthodologique est actuellement en cours de définition avec le MNHN pour le dénombrement des individus de *Maculinea*. Pour les Odonates, c'est le protocole Cilif de la Sfo qui est préconisé. Concernant, l'évaluation spécifique des états de conservation des populations d'Odonates, des méthodes seront établies dans un second temps au cours de la mise en œuvre du plan, après le rapportage 2013 de l'évaluation des espèces de la Directive Habitats. Ces méthodologies devraient permettre de fournir un cadre expérimental de suivi et d'évaluation de l'état de conservation des populations concernées par ces deux plans.

– Concernant les Espaces Naturels Sensibles (ENS) :

L'amélioration des connaissances apparaît importante pour plusieurs aspects :

1. Identifier les enjeux de conservation dans les ENS acquis mais aussi en amont, pour les préemptions ENS (le schéma ENS du Gard est encore en construction).
2. Mettre en œuvre des actions de conservation dans les ENS acquis.

Les partenariats établis par les CG (avec le CEN LR) permettraient notamment d'échanger sur les aspects techniques des plans de gestion concernant les espèces des PNA.

– Concernant les bureaux d'étude :

Les besoins concernent plus la mise en place d'outils d'aide à la décision dans l'évaluation des enjeux qui sont formulées de manières individuelle par ces structures. Cela comprend également la définition et la mise en œuvre des mesures compensatoires (réflexions amont sur les potentialités de tel ou tel territoire).

D'une manière générale, l'analyse des données pour des espèces présentant une forte capacité de dispersion est complexe et ne fait l'objet d'aucune pratique harmonisée. Ces interprétations conduisent cependant à des définitions d'enjeux disparates pour lesquelles il conviendrait de mener un travail de coordination.

Les difficultés de diffusion des données issues des prestations tendent visiblement à s'améliorer peu à peu. Les échanges se pratiquent régulièrement de manière informelle au sein du tissu naturaliste.

– **Communes :**

Là aussi, le besoin d'informations brutes pour l'évaluation des documents d'urbanismes notamment est affiché.

– **Concernant les *Maculinea* :**

Le lien avec les botanistes doit être développé et est envisagé sous forme d'enquête à mener sur les *Gentianes*. Ce partenariat entre les botanistes et entomologistes est susceptible de bénéficier à chacune des disciplines.

Des travaux de recherche scientifique sont également nécessaires à ce sujet. Ils doivent cependant prendre en compte les contraintes temporelles fortes sur ce groupe (cycle sur deux années, compliquant les méthodes d'investigation).

Dans le cadre de travaux sur les *Maculinea*, le partenariat avec des acteurs tels que le Parc National des Cévennes est à privilégier.

Gestion

Historiquement, très peu de démarches d'expérimentations de gestion ont pu être conduites en région. Elles pourraient concerner prioritairement les opérateurs Natura 2000, le Parc National des Cévennes ou encore les Espaces Naturels Sensibles, sans pour autant exclure les secteurs non concernés par des zonages environnementaux ou des espaces naturels en gestion.

Certaines préconisations semblent cependant fortement influencer les populations de plantes hôtes. Il s'agit notamment des chargements pastoraux trop importants (ponctuellement ou sur l'ensemble de la saison) et, à contrario, des dynamiques pré-forestières qui semblent s'initier depuis une quinzaine d'années sur un certain nombre de stations d'Azurés.

Un enjeu important pour les Odonates est d'identifier les secteurs et pratiques sensibles, à destination des organismes gestionnaires de cours d'eau (syndicats de collectivités en particulier). Les démarches d'entretien peuvent rapidement conduire à des dysfonctionnements importants pour les populations d'Odonates considérées. Un enjeu existe également dans l'effacement des ouvrages hydrauliques dont la mise en œuvre est délicate puisque ces mêmes ouvrages génèrent des habitats favorables à des espèces inscrites au PNA comme par exemple *Macromia splendens*.

En ce qui concerne les évaluations d'incidences Natura 2000, les opérateurs font remonter la nécessité de disposer d'informations supplémentaires pour les guider dans leur travail d'évaluation des menaces sur les sites. Des fiches de synthèse seraient appréciées et

permettraient d'améliorer certaines pratiques jusque là non évaluées (*quid* de l'impact du piétinement de centaines de personnes sur des habitats larvaires des Odonates ? Comme par exemple lors des activités de canyoning)

Sensibilisation

– **Public concernés :**

- Opérateurs gestion eau (syndicats de rivière, entreprises de travaux en rivière, Police de la Nature)
- Bureaux d'études
- Opérateurs N2000

– **La question des outils :**

Une première entrée concerne la visualisation de l'information. Il est actuellement nécessaire d'accéder rapidement aux données brutes et de pouvoir les superposer aux zonages environnementaux.

Les espèces PNA légitiment un plus grand besoin d'informations, en particulier sur des éléments d'écologie précis : distance de dispersion, plantes hôtes, conseils pour l'observation, conseils de gestion. Ils seront donc traités prioritairement dans le cadre d'actions du PNA.

Dans un second temps, les besoins en termes de conseil sur la prise en compte de ces données sont importants. A ce sujet, une coordination est jugée indispensable, notamment afin de mettre en relation les différents corps de métiers (gestionnaires, opérateurs, naturalistes, financeurs).

Ainsi, le rôle attendu de médiateur entre les gestionnaires et le milieu de l'entomologie est souligné.

Les gestionnaires souhaitent également bénéficier d'outils de vigilance à travers différents moyens : par exemple pour la sensibilisation des équipes sur le terrain, des fiches sur plantes hôtes, des informations précises et accessibles sur les dates de ponte ou la floraison des plantes hôtes.

En termes de formations, les demandes sont importantes pour ce qui concerne l'évaluation des menaces et la définition de mesures de gestion adéquates. De la même manière, l'identification des exuvies est un axe à développer afin de bénéficier d'une information précise quant à l'autochtonie des espèces.

Conclusions

- Les éléments recueillis lors de cette journée seront pris en compte pour la rédaction des deux déclinaisons régionales des PNA Odonates et Maculinea en LR ;
- La rédaction se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2011,
- Ces déclinaisons régionales du PNA seront envoyées aux participants et personnes intéressées pour relecture avant validation finale par la DREAL.

- La DREAL LR et les opérateurs des PNA pour la région remercient les intervenants et tous les participants pour leur contribution fructueuse à ce séminaire.

Contacts

DREAL Languedoc-Roussillon : luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr

Opie : stephane.jaulin@insectes.org
xavier.houard@insectes.org

CEN-LR : conservation@cenlr.org

Ecologistes de l'Euzière : mathieu.bonnemaison@euziere.org
david.sautet@euziere.org